AU FIL DE L'EAU

actualités de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques du bassin Loire-Bretagne

n°15

Décembre 2019



A l'intérieur de ce nouveau numéro

Page 2 : En direct du comité de bassin Loire-Betagne

Page 3 : Préparation des élections 2020

Page 4 : Où en est le 11e programme d'intervention ?

Page 4: En direction du Sdage 2022-2027

Page 5 : Retour sur les journées techniques

Page 8 : Veille technique et scientifique









En direct du comité de bassin

Etat des lieux

Approbation du document final

Ce 12 décembre, Le Comité de bassin a adopté en séance plénière, la révision 2019 de son document d'état des lieux. Cette version 2019 exploite les données 2017 ou antérieures et remplace la version précédente de 2013, qui exploitait les données 2011 ou antérieures.

L'état des lieux est un document qui établit un diagnostic du bassin Loire-Bretagne. C'est à partir de ce diagnostic et des grands enjeux de gestion de l'eau identifiés dans les questions importantes que le SDAGE et le programme de mesures sont réalisés.

L'Etat des lieux 2019 est caractérisé par :

- Une perception des enjeux du bassin mieux fondée qu'en 2013 ;
- Une disparité territoriale marquée face aux enjeux ;
- Un état globalement stable, masquant certaines évolutions ;
- La nécessité d'agir en priorité sur la morphologie et les pollutions diffuses mais aussi, de plus en plus, sur l'hydrologie et la connaissance des rejets toxiques ; Concernant les cours d'eau, il est constaté une légère diminution des masses d'eau en bon état écologique avec 24 % en 2019, contre 27 % en 2013. Ce constat est à relativiser avec l'objectif des deux tiers (61 %) de masses d'eau en bon état pour 2015, objectif désormais reporté à 2021 sur le bassin Loire-Bretagne.

Le site internet de DiadES est en ligne !

Vous pourrez notamment y trouver la vidéo de présentation du projet, disponible en 4 langues sous-titrées (anglais, français, espagnol et portugais):

https://diades.eu/

https://www.youtube.com/watch?v=8M22WLrt4jA



Elections 2020

Renouvellement

comité de bassin et conseil d'administration de l'agence de l'eau Loire-Bretagne

Les mandats des membres du Comité de bassin (hors représentants de l'Etat) est d'une durée de 6 années. Le Comité de bassin actuel ayant été nominé en 2014, l'année 2020 sera marquée par son renouvellement. Les élections auront lieu au cours de l'été 2020 afin de permettre au Comité de bassin actuel de voter l'adoption du SDAGE sur lequel il aura travaillé. Entre temps, la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, adoptée en 2016 a apporté certains changements, notamment dans la composition du Comité de bassin ainsi que du Conseil d'administration de l'Agence de l'eau. Un rééquilibrage des représentations dans le collège des usagers du Comité de bassin amène à la nouvelle configuration ci-dessous :

2014 - 2020

Collège des usagers (76 postes)					
Sous-collège « 1 » des usagers professionnels (19 postes)	Sous-collège « 2 » des usagers professionnels (25 postes)	Sous-collège des usagers non-professionnels (22 postes)	Personnes qualifiées (4 postes) et socioprofes- sionnels (6 postes pour les Ceser)		

Sous-collège « 1 » des usagers professionnels : agriculture, sylviculture, pêche, aquaculture, batellerie, organismes d'irrigation et tourisme

Sous-collège « 2 » des usagers professionnels : industrie, artisanat, producteurs d'électricité et distributeurs d'eau

2020 - 2026

Collège des usagers (76 postes)				
Collège des usagers économiques (38 membres)	Collège des usagers non économiques (38 postes)			

Ainsi, les usagers « non-professionnels » voient leur nombre de représentants augmenter de 6 et à l'inverse, les usagers professionnels voient leur nombre de représentants diminuer de 6. Les conditions de rééquilibrage font l'objet d'une concertation auprès des parties prenantes. Il est également à noter que d'autres évolutions réglementaires pourraient être prises d'ici les prochaines élections telles que l'instauration d'une limitation du nombre de mandats, la parité du Comité de bassin ainsi que l'instauration d'une charte de déontologie.

Concernant le Conseil d'administration, les 11 postes des représentants du collège des usagers seront désormais répartis de la manière suivante :

Collège des usagers (11 postes)				
2014-2020	Usagers économiques (3 postes)	Usagers non-économiques (3 postes)	5 postes (non fléchés)	
2020-2026	Usagers économiques (5 postes)	Usagers non-économiques (5 postes)	Personnalités qualifiées (1 poste)	

A partir de 2020, le Président du Conseil d'administration sera assisté de 3 Vice-présidents (contre 2 actuellement). Par ailleurs, la parité homme/femme sera visée.

11^e programme d'interventions

Etat d'avancement

En 2019, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne affichait un engagement prévisionnel estimé à 257,93 millions euros lors de la Commission des aides du 5 décembre, soit un taux d'engagement de 91,34 % de l'objectif de 282,36 millions d'euros de la dotation 2019 du 11e Programme d'intervention. Ce taux de programmation est de 15 % par rapport à l'ensemble du programme de 6 années.

Si le bilan global de cette première année parait bon, le taux d'avancement des aides par ligne de programme est toute-fois relativement disparate. Certaines lignes sont largement consommées (lignes 11 et 16 ; respectivement 100 et 137 %) et d'autres comme les lignes 21 et 31, plutôt sous consommées, de moitié.

La ligne 24 dédiée aux actions de restauration et gestion des milieux aquatiques, habitats et écosystèmes affiche une consommation de 94 %.

Le principe comptable de fongibilité asymétrique va permettre d'opérer un rééquilibrage de ces lignes, comme par exemple, à l'automne, lorsque 1,850 million d'euros ont été transférés de la dotation de la ligne 24 (milieux) vers la ligne 18 (lutte contre la pollution d'origine agricole).



2019, une année sèche en Loire-Bretagne

L'année 2019 a été une des années les plus sèches en France et notamment sur le bassin Loire-Bretagne. Bien que début décembre, seul le Département de l'Indre soit encore sous un niveau d'alerte, à la fin de l'été tous les départements du bassin, à l'exception des Côtes-d'Armor et du Morbihan, étaient sous arrêtés de restriction, la plupart au niveau de crise.

La situation est partie d'un déficit pluviométrique, notamment de « pluie efficace » (recharge des nappes) durant l'hiver 2018-2019 avec des valeurs inférieures de 50 à 75 % à la normale. La recharge insuffisante des nappes n'a pas permis de soutenir un débit de base suffisant dans les cours d'eau.

Le manque de ressource a accrue la pression des usages de prélèvement, amenant les services de l'Etat à adopter différentes mesures de restriction pour gérer la crise. Cependant, la gestion de la crise n'a pas suffi à prévenir des nombreux assecs et mortalités piscicoles observés par notre réseau, ce, dès le printemps 2019.

De nombreuses fédérations ont été auditionnées par le Conseil général de l'environnement et du développement durable le 15 octobre dernier. L'Union de bassin a recueilli le témoignage de 22 fédérations du bassin et la Fédération de Haute-Vienne a été directement auditionnée. Les conclusions de cette audition sont attendues.

Sdage 2022 - 2027

Objectif et ambition

En comparaison avec les données rapportées en 2016 à l'échelle de l'Union européenne, la France se situe dans la moyenne avec 44 % de masses d'eau en bon état écologique. La France se classe ainsi au 15e rang sur 27.

En septembre 2019, les Commissions territoriales ont débattu de l'ambition du SDAGE. Il en ressort les éléments suivants :

- Maintenir l'ambition initiale de 61 % des masses d'eau en bon état écologique à l'horizon 2021 ;
- Afficher une progression rapide pour le prochain cycle en ciblant des masses d'eau dont l'écart au bon état se révèle assez faible et pour lesquelles les pressions significatives sont les moins difficiles à réduire ;
- Réduire le nombre de masses d'eau superficielles en état écologiques « médiocre » ou « mauvais » en les amenant progressivement vers un état « moyen » ;
- Recourir aux reports de délais prévus par la directive cadre sur l'eau sans pour autant que cela ne puisse être interprété comme un renoncement;

Le Comité de bassin envisage de retenir uniquement 2 types de dérogations :

- Le report pour conditions naturelles (les actions ont été réalisées mais l'inertie de la réponse du milieu nécessite un délai supplémentaire) :
- Le recours aux objectifs moins stricts (pour les masses d'eau très dégradées, seuls certains paramètres seront en bon état en 2027 avec un report de bon état global de la masse d'eau pour 2033 ou 2039);

L'Agence de l'eau Loire-Bretagne et le réseau des structures associatives de la pêche de loisir entendent mettre à profit leur convention de partenariat pour engager une expertise du paramètre IPR dans le but d'apporter les éléments permettant de mettre en œuvre la stratégie issue de l'objectif et de l'ambition adoptée pour le SDAGE 2022-2027.



Appels à projets et appels à initiatives

Agence de l'eau Loire-Bretagne - 2020

Afin d'encourager l'émergence de projets ou initiatives spécifiques, l'Agence de l'eau lance 6 appels à candidatures en 2020, qui peuvent être des appels à projets (AAP) ou des appels à initiatives (AAI) :

- AAP pour l'accompagnement des Plans nationaux d'actions (PNA) en faveur des espèces menacées ;
- AAP changement climatique, consacré aux économies d'eau consommées ;
- AAP pour le développement de filières agricoles de valorisation de productions favorables à l'eau ;
- AAI pour la biodiversité marine ;
- AAI pour la gestion des eaux pluviales intégrées à l'aménagement urbain ;
- AAI pour des études expérimentant la mise en place de Paiements pour services environnementaux (PSE).

Une enveloppe de 15 millions d'euros est consacrée à ces appels à candidatures. Plus d'informations sont disponibles en ligne :

https://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr/home/aides/appels-a-projets.html

Adaptation au changement climatique : lancement d'un appel à idées

De janvier à mai 2020, un appel à idées sera lancé par l'Agence de l'eau permettant à chacun de proposer des actions relevant du Plan d'adaptation au changement climatique adopté en 2018. Pour procéder, un formulaire sera mis à disposition.

Journée de sensibilisation à la maitrise d'ouvrage

Restauration de la continuité écologique sur la Dore

Les fédérations de pêche du secteur Allier - Loire amont ont participé, le 4 décembre, à une journée de sensibilisation à la maîtrise d'ouvrage sur le thème de la restauration de la continuité écologique. La Maison du Parc naturel régional Livradois-Forez a accueilli cette journée riche en échange et partage d'expérience qui a permis de valoriser la synergie du partenariat entre les acteurs du bassin de la Dore.

Sur un secteur à fort enjeu migrateur, avec notamment la présence du saumon atlantique, les acteurs locaux se sont lancés dans un programme de restauration de la continuité écologique ambitieux. De nombreuses actions ont été réalisées sur le bassin de la Dore sous le 10° Programme d'intervention et d'autres sont à venir sous le 11° Programme. Ce contexte local a par ailleurs largement été mis en avant lors de cette journée avec une présentation de la gestion du grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore. Un pôle dédié a été créé au sein du Parc afin d'exercer la compétence GEMAPI et les 3 contrats territoriaux (Dore amont, moyenne et aval) ont été remplacé par un unique contrat territorial Dore avec des engagements sur 6 années (2020-2025).

Avec un tel contexte, la Dore était l'exemple idéal pour une journée de sensibilisation à la maîtrise d'ouvrage

Journées techniques nationales

Un temps fort pour les strutures associatives de la pêche de loisir

Les 27 et 28 novembre 2019, la FNPF a organisé sa 5^e édition des Journées Techniques Nationales au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris.

La continuité écologique, des outils de connaissance service au ou encore les espèces exotiques envahissantes et agents pathogènes, toutes ces thématiques ont rencontré un vif succès avec près de 300 participants. Véritable moment privilégié pour le réseau, les JTN permettent aux salariés des fédérations d'échangersur milieux aquatiques, les peuplements de poissons et la gestion piscicole avec leurs homologues des autres fédérations et de valoriser leur travail.





Journées techniques régionales Centre -Val de Loire - Poitou

Eguzon, le bon potentiel écologique comme objectif

Les JTR 2019 ont débuté sur l'axe Creuse, au cœur de l'un des plus anciens aménagements hydroélectriques France, qui compte trois ouvrages, dont celui d'Éguzon. De tels ouvrages sur une rivière ont forcément des impacts forts comme l'infranchissabilité piscicole sédimentaire, le réchauffement de l'eau ou encore l'envasement. De plus et localement, le complexe hydroélectrique a fortement accentué la disparition de la la population de saumon sauvage. Cette première journée a permis d'appréhender la gestion solidaire, raisonnée et équilibrée de la ressource afin de concilier les usages au bénéfice de tous les acteurs de l'eau. Edf est d'ailleurs devenu un partenaire important de la Fédération de pêche de l'Indre.

Des travaux en commun dont une étude du peuplement piscicole du lac d'Eguzon ou encore un rapport d'étude sur la prédiction et l'optimisation de la reproduction piscicole, tout en limitant productions contraintes de hydroélectriques a permis d'avancer sérieusement pour limiter les impacts et retrouver le bon potentiel écologique sur cette masse d'eau fortement modifiée.

La suite de cette journée a permis d'approcher l'analyse fine des facteurs environnementaux du lac d'Eguzon sur les périodes de ponte du sandre et du gardon. L'objectif de ce travail est de prévoir au mieux les périodes de ponte du sandre et du gardon afin de limiter la durée des contraintes de production pour EDF. Une vidéo sera disponible dès 2020 et permettra d'appréhender concrètement, simplement et rapidement cette action.

De nombreuses thématiques également été abordées : l'impact de la sécheresse sur les cours d'eau de l'Indre et sa population piscicole. L'image liée à la continuité apaisée sur les dossiers en cours et ceux à venir. Le marais Bonneau, au cœur d'une polémique entre arasement d'ouvrage et maintien d'une zone humide d'intérêt communautaire. Pour finir, la vingtaine de techniciens et d'élus présents ont abordé la recherche en cours, de techniques d'entretien mécanisées. menée par la Fédération de l'Indre dans le cadre du 2^e appel à initiatives pour la expérimentations biodiversité. Ces pas n'apportent pour l'instant certitude. conclusions Les seront disponibles en 2020. Ces deux journées furent comme toujours riches en échange, partage et convivialité. Elles offrent une mise en lumière nécessaire des actions réalisées sur le territoire et invitent à la réflexion dans un souci d'amélioration continue.

Agenda

Carrefour national de la pêche et des loisirs – 17-19 janvier 2020 Cournon-d'Auvergne (63)

Conférence de bassin - 28 janvier 2020 - Orléans (45)



Veille technique et scientifique août-décembre 2019

Variability of pikeperch Sander lucioperca (L. 1758) cohorts in early life history P. Blabolil & al.

Knowl. Manag. Aquat. Ecosyst., 420 (2019) 43 DOI: https://doi.org/10.1051/kmae/2019036

Contribution of 3D coupled hydrodynamic-ecological modeling to assess the representativeness of a sampling protocol for lake water quality assessment

F. Soulignac & al.

Knowl. Manag. Aquat. Ecosyst., 420 (2019) 42 DOI: https://doi.org/10.1051/kmae/20190364

Brought more than twice: the complex introduction history of the red swamp crayfish into Europe F. J. Oficialdegui, & al.

Knowl. Manag. Aquat. Ecosyst., 421 (2020) 2 DOI: https://doi.org/10.1051/kmae/2019044

De nouveaux contenus sur les cours d'eau et poissons migrateurs ont été mis en ligne sur les pages web du centre de ressources sur les cours d'eau, signalés par !

Sur les pages « Préserver et restaurer l'hydromorphologie des cours d'eau » : https://professionnels.afbiodiversite.fr/fr/node/151

et sur les pages « Les poissons migrateurs » : https://professionnels.afbiodiversite.fr/fr/node/175

avec notamment:

- de nouvelles vidéos et autres outils de sensibilisation (migrateurs, sécheresse, ingénierie écologique): https://professionnels.afbiodiversite.fr/node/164
- guide sur les rivières en tresses : https://professionnels.afbiodiversite.fr/node/160

Union des FDAAPPMA du Bassin Loire-Bretagne (UFBLB)
Pêche et Protection du Milieu Aquatique
49 route d'Olivet, 45100 ORLÉANS

Association des Fédérations de Pêche Centre - Val-de-Loire (AFPCVL)

11 rue Robert Nau - Vallée Maillard - 41000 Blois

Au fil de l'eau actualités de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques du bassin Loire-Bretagne

Directeur de la publication : Jean-Paul Doron, Serge Savineaux Conception et réalisation : Julien Prosper, Samuel Chaplais Photographies : Fnpf/Laurent Madelon, Julien Prosper et Samuel Chaplais